

AVIS OFFICIEL DU JEUDI 10 JUILLET 2025



Assemblée d'information à la population – Projet de la Maison de l'enfance de La Courtine

Les autorités communales invitent la population à participer à une séance d'information publique relative **au projet de la Maison de l'enfance de La Courtine**.

Date : **Mercredi 27 août 2025**

Lieu : **Halle polyvalente, Les Genevez**

Heure : **20h00**



Cette séance vise à présenter les objectifs, les grandes lignes et l'état d'avancement du projet. Un temps d'échange sera également prévu pour répondre aux questions et remarques des habitant(e)s.

La présence de la population est vivement souhaitée.



Horaire secrétariat

Nous vous rappelons que **le bureau communal est ouvert selon l'horaire indiqué ci-dessous.**

	MATIN	APRÈS-MIDI
MARDI	9h00 – 11h30	15h00 – 17h30
VENDREDI	9h00 – 11h30	-



En dehors de ces plages horaires, une prise de rendez-vous est possible.



Rappel Celtor

Des dépôts ont été observés en dehors des horaires autorisés à l'éco-point.

Par respect pour le voisinage et le bon fonctionnement, nous vous rappelons que l'accès n'est autorisé **que** :

Du lundi au vendredi de 7h00 à 21h00, le samedi de 8h00 à 20h00

L'éco-point est réservé aux habitants de la commune

des Genevez !

Il est fermé tous les dimanches ainsi que les jours fériés.

Concernant les tournées périodiques, nous vous rappelons qu'elles débutent à partir de 7h00 !

Informations supplémentaires : www.memodechets.ch

Merci de votre compréhension !





Recherche Patrouilleurs/accompagnateurs scolaires pour août 2025

La Commission du Cercle Scolaire de la Courtine est à la recherche de bénévoles pour assurer la sécurité des enfants aux abords de l'établissement aux heures d'entrée et de sortie. En tant que patrouilleur/accompagnateur scolaire vous contribuerez à sécuriser les traversées piétonnes et à offrir un environnement sûr aux enfants.

Votre présence fait une réelle différence même une fois par semaine !

Pour tous renseignements et si vous êtes intéressés, contactez Mme Valérie Gerber au : 032 484 09 12 jusqu'au 31 juillet 2025.

Merci de votre soutien à la sécurité scolaire.



Rappel pour les vacances d'été, secrétariat communal

Nous vous informons que durant la période estivale, le secrétariat communal sera fermé

Du 21 juillet au 10 août 2025 inclus



Nous vous souhaitons de belles vacances et un bel été !



Bourses aux apprenti(e)s et étudiant(e)s

Nous vous rappelons que la commune octroie une bourse de formation aux jeunes fréquentant les écoles professionnelles ou supérieures et ceci durant **4 ans maximum**.

Les étudiant(e)s et apprenti(e)s répondant aux critères sont prié(e)s de remettre leur attestation de fréquentation de cours de l'année écoulée ainsi qu'un numéro de compte bancaire/postal, au secrétariat communal afin que nous puissions effectuer le versement jusqu'au **18 juillet prochain**.



Tom Pellaton, apprenti agent d'exploitation CFC



Nous félicitons, Tom Pellaton, notre apprenti agent d'exploitation pour l'obtention de son CFC. L'ensemble de l'équipe le remercie pour son engagement et son travail et lui souhaite plein succès pour la suite de son parcours professionnel !

Les Communes des Genevez et de Lajoux



Recherche de membres pour le conseil de paroisse de la commune ecclésiastique catholique-romaine

La commune ecclésiastique catholique-romaine recherche activement des membres pour son conseil de paroisse, (conseiller-ères, secrétaire, président-e).



Les personnes intéressées peuvent s'adresser à M. Gervais Gigandet, président, au : 079 541 45 91



Incendie de forêt - Danger de degré 3 marqué dans le Jura, le 7 juillet 2025

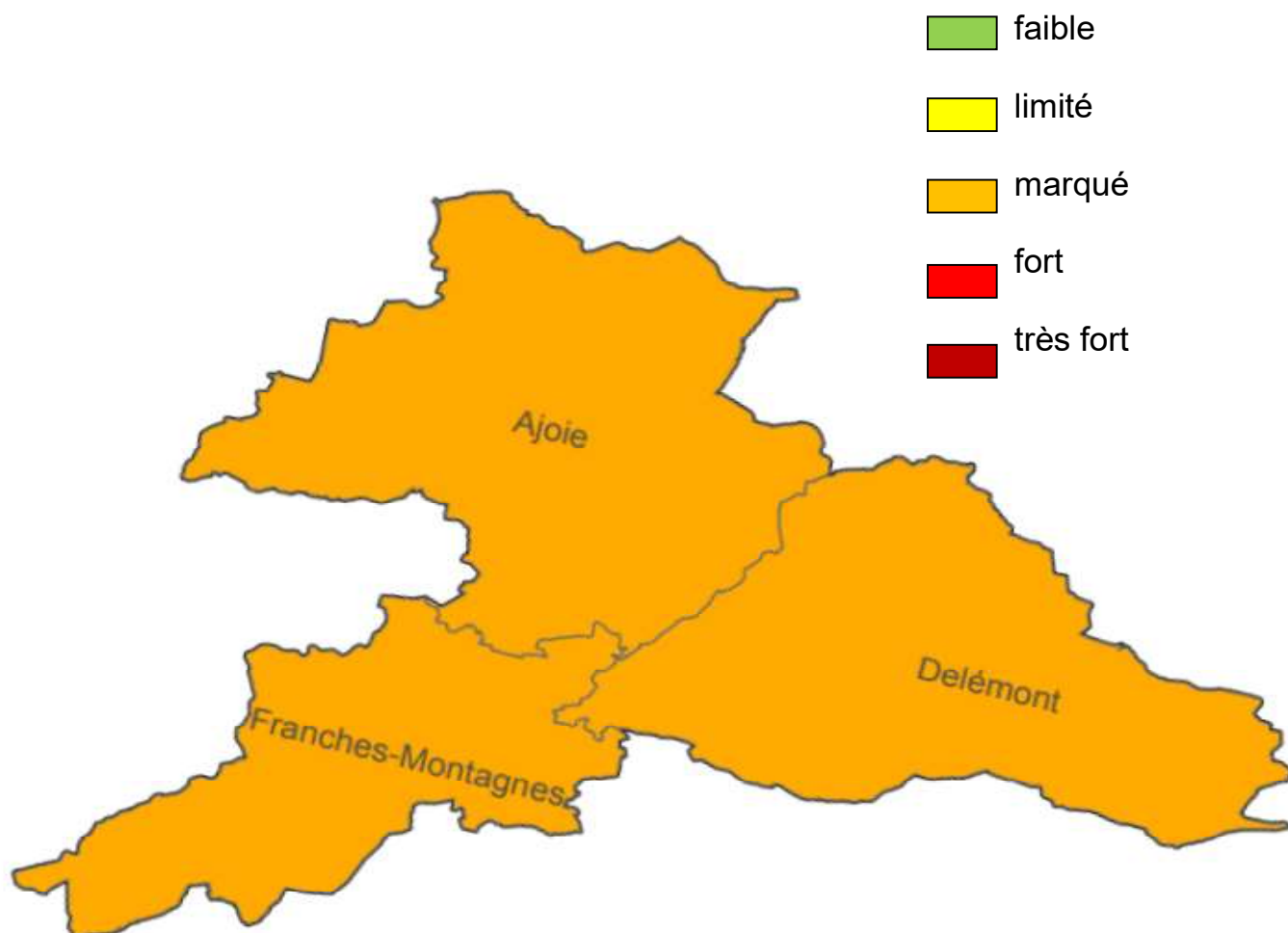
Degré de danger



Le risque d'incendie de forêt peut être qualifié de « marqué » (degré 3) dans tout le canton du Jura. Le risque local d'incendie de forêt peut être différent du risque général indiqué, notamment sur les versants ayant une exposition sud-est à sud-ouest, où il a tendance à être plus élevé. En cas de vent et/ou aux endroits présentant une part importante de végétation sèche, le risque d'incendie peut augmenter rapidement.

Mesure prise par les autorités

Appel à la plus grande prudence pour faire du feu, en forêt ou à proximité, en particulier dans les versants exposés sud et ouest. Il convient d'éviter si possible de faire du feu en forêt, cette mesure a prise en vue des nombreuses sorties prévues durant cette période de fin d'année scolaire et au début des vacances.





Mise en location appartement, Chemin de l'Ecole 1



Un appartement lumineux de 3,5 pièces est à louer.

L'appartement comprend : une cuisine ouverte sur le séjour, deux chambres, une salle de bain, une cave et un galetas.

Loyer mensuel : Fr. 950.- + Fr. 200.- acompte sur charges

Pour toutes questions ou visites, nous vous remercions de contacter notre administration communale au :

032 484 94 88 ou info@lesgenevez.ch



Coopérative du Téléski, jeudi 31 juillet 2025



organise sa traditionnelle soirée

Jeudi 31 juillet 2025,

18h00 à la buvette du téléski :

- mot de bienvenue du maire
- accueil des nouveaux habitants
- apéro offert par la commune



*Restauration chaude :
grillades, boissons, bar*



Grand feu ainsi que feux d'artifice !

**Un grand MERCI à la Commune des Genevez
pour son soutien !!!**

Se recommande : Coopérative du Téléski